

CA Riviera du levant : Location, installation et maintenance du parc de matériels reprographiques

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

25 juillet 2022

AVIS D'ATTRIBUTION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIVIERA DU LEVANT

M. Cédric CORNET - Président de la CARL

93 Boulevard du Général de Gaulle

BP 63

97190 LE GOSIER

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <https://www.rivieradulevant.fr/accueil>

SIRET 20004150700027

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet : Location, installation et maintenance du parc de matériels reprographiques avec prestations associées pour les services communautaires

Référence acheteur : MAPAFOINF7-2022-1

Nature du marche : Fournitures

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 30121100 - Photocopieurs

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Quartier d'Orléans

Route du Stade Félix Eboué

97109 Basse-Terre

Tél : 0590814538 - Fax : 0590819670

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Attribution du marché

Date d'attribution : 18/06/22

Marché n° : MAPAFOINF7-2022-1

IMAGIO, 30 LOT. DUGAZON DE BOURGOGNE, 97139 Les Abymes

Montant HT : 200 000,00 Euros

Renseignements complémentaires :

Durée de l'accord-cadre: 4 ans.

Les voies de recours sont:

- Recours gracieux adressé au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief
- Référez précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre
- Référez contractuel après la signature de l'accord cadre dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution
- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat

et/ou référé suspension dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée

- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Les pièces du marché sont consultables gratuitement sur rendez-vous, dans le respect du secret des affaires, à l'adresse du pouvoir adjudicateur, auprès de la Direction de la commande publique et des achats.

Envoi le 25/07/22 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
<https://www.marches-publics.info>